



## Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 23 novembre 2021.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 18h50.</b>	
Résolution #CÉ 21/22-08	2-	<b>Secrétariat et présences</b> <b>a) Présences et quorum</b> Sont présents(es) :  Rébecca Allard, parent Josiane Arsenault-Dubé, membre de la communauté Dominic Décary, enseignant Lydia Desmarteau, parent David Gagnon, parent Johanne Le Blanc, directrice Émilie Lupien-Durocher, enseignante Frédéric Ouellet, parent Sonia Poliseño, technicienne du service de garde Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent Nadia Turcotte, parent  <b>Absence :</b>  Anik Denicolai, enseignante	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
<p>Résolution #CÉ 21/22-09</p>	<p>3-</p>	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par monsieur David Gagnon, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Secrétariat et présences</li> <li>3. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>4. Élection d'un nouveau membre</li> <li>5. Parole au public</li> <li>6. Mot de la présidente</li> <li>7. Mot de la direction</li> <li>8. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2021</li> </ol> <table border="1" data-bbox="394 814 1248 1094"> <thead> <tr> <th data-bbox="394 814 808 842">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th data-bbox="808 814 1248 842">POINTS D'INFORMATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="394 842 808 1094"> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Évaluation du projet éducatif</li> <li>10. Campagne de financement</li> <li>11. Photos scolaires</li> <li>12. Sondage aux élèves</li> <li>13. Retour sur les capsules de la formation obligatoire</li> <li>14. Entrée éducative</li> </ol> </td> <td data-bbox="808 842 1248 1094"> <ol style="list-style-type: none"> <li>15. Déjeuner de Noël BBA</li> </ol> </td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>16. Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié</li> <li>17. Parole à la responsable du service de garde</li> <li>18. Parole au représentant du comité de parents</li> <li>19. Parole aux membres</li> <li>20. Parole à la présidente</li> <li>21. Parole à la direction</li> <li>22. Parole au public</li> <li>23. Levée de la séance</li> </ol> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Évaluation du projet éducatif</li> <li>10. Campagne de financement</li> <li>11. Photos scolaires</li> <li>12. Sondage aux élèves</li> <li>13. Retour sur les capsules de la formation obligatoire</li> <li>14. Entrée éducative</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>15. Déjeuner de Noël BBA</li> </ol>	<p>Adoption</p>
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION						
<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Évaluation du projet éducatif</li> <li>10. Campagne de financement</li> <li>11. Photos scolaires</li> <li>12. Sondage aux élèves</li> <li>13. Retour sur les capsules de la formation obligatoire</li> <li>14. Entrée éducative</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>15. Déjeuner de Noël BBA</li> </ol>						
	<p>4-</p>	<p><b>Élection d'un nouveau membre</b></p> <p>Monsieur Frédéric Ouellet était absent lors de la tenue de la séance du mois de septembre. Il souhaite poser sa candidature à titre de membre du conseil d'établissement.</p> <p>Monsieur Ouellet est élu par acclamation.</p>	<p>Élection</p>				
	<p>5-</p>	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>					

Durée	No	Sujet	Objet
	6-	<p><b>Mot de la présidente</b></p> <p>Madame Nadia Turcotte salue les membres de l'assemblée et exprime son contentement de pouvoir tenir cette séance en présentiel.</p>	
	7-	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc souhaite la bienvenue aux membres. Madame Le Blanc informe l'assemblée de l'absence de madame Sylvie Fournier qui éprouve des problèmes de santé. Madame Fournier devrait reprendre la concession du service de cafétéria dans les semaines à venir, toutefois, son retour au poste de conciergerie pourrait être compromis.</p>	
	8-	<p><b>Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2021</b></p> <p>Les membres n'ont pas été en mesure de prendre connaissance du dit procès-verbal avant la tenue de la présente séance. De ce fait, l'adoption du procès-verbal du 22 septembre se fera lors de la séance ultérieure.</p>	
Résolution #CÉ 21/22-10	9-	<p><b>Évaluation du projet éducatif</b></p> <p>En introduction, madame Le Blanc avise les membres que, lors de la récente rencontre de supervision professionnelle (DGA) à laquelle elle a participé, l'école de l'Amitié a reçu des félicitations. En effet, selon les données du logiciel global du centre de service scolaire des Patriotes, l'école de l'Amitié a su se démarquer par la hausse des notes de ses élèves en écriture et par la diminution de l'écart entre les résultats scolaires obtenus par les garçons et les filles. De plus, le taux de réussite des élèves de l'école de l'Amitié est supérieur à celui des autres établissements du CSSP.</p> <p>Madame Johanne Le Blanc distribue le document <i>Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif</i> aux membres. Il est du ressort du CÉ de procéder à l'évaluation du rapport. Avant de procéder à l'analyse des données du rapport, madame Le Blanc rappelle aux membres que, considérant la situation particulière provoquée par la pandémie de COVID-19, la période sur laquelle s'échelonne la durée du projet éducatif sera prolongée minimalement jusqu'en 2023. Cette précision relativise l'évaluation de l'atteinte ou non des objectifs qui composent le projet éducatif.</p> <p>La procédure à suivre demeure la même; les membres doivent évaluer, au moyen de jeton de couleur (vert, jaune, rouge) l'atteinte de chacun des objectifs. Par conséquent, l'objectif 1 vacille entre le vert et le jaune selon le degré concerné. Les objectifs 2.1, 2.2 et 3.1</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>se verront attribué la couleur verte. Les objectifs 4 et 4.1 se verront attribuer la couleur jaune, alors que l'objectif 3.2 obtiendra la couleur rouge.</p> <p>Sommes toutes, le projet éducatif est sur la bonne voie, malgré le fait que l'objectif 3.2 ne soit pas atteint.</p> <p>En conclusion, il est à noter que, bien que le taux de réussite de nos élèves soit très bon, le taux d'élèves à risque (60% à 69%) demeure préoccupant.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
	10-	<p><b>Campagnes de financement</b></p> <p>Tel qu'annoncé lors de la précédente séance, madame Nadia Turcotte a effectué les démarches pour s'informer des campagnes de financement simples et efficaces disponibles. Elle a par ailleurs reçu plusieurs propositions. La plupart des compagnies propose les commandes en lignes, ce qui est facilitant. Toutefois, il est à noter que le processus est plus simple si les effets commandés sont livrés à l'école au nom de l'enfant, plutôt qu'aux adresses personnelles des acheteurs. Il est aussi important de mentionner que la ristourne est plus intéressante si la livraison se fait à l'école (40%).</p> <p>Suite aux discussions relatives aux différentes propositions, les membres du CÉ ont retenu ces campagnes de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Compagnie Perfection; Deux catalogues pour commandes en lignes (dont un catalogue destiné aux chocolats de Pâques). Si les commandes atteignent un montant de 4000\$, il n'y a aucun frais de livraison. Si ce montant n'est pas atteint, des frais de 90\$ s'appliquent.</li> <li>✓ Propositions d'articles scolaires à l'effigie des Patriotes en mai-juin. Madame Émilie Lupien-Durocher s'engage à obtenir les informations nécessaires pour la prochaine séance.</li> <li>✓ La vente d'agrumes pour l'année scolaire 2022-2023</li> </ul> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	11-	<p><b>Photos scolaires</b></p> <p>Madame Nadia Turcotte a pris l'initiative de s'informer des propositions d'autres compagnies qui offrent le service de prise de photos scolaires. Elle informe l'assemblée des autres possibilités à considérer. Madame Turcotte fera les vérifications quant aux nombres de ventes de photos avec la compagnie <i>La pomme verte</i> qui a produit les photos scolaires de la présente année, en vue d'avoir une idée du degré de satisfaction des parents. Les membres évalueront la pertinence d'envisager un changement de la compagnie retenue pour l'an prochain lors de la prochaine séance.</p>	Information
	12-	<p><b>Sondage aux élèves</b></p> <p>La nouvelle gouvernance scolaire prévoit sonder les élèves, selon divers sujets proposés. Il apparaît pertinent de se questionner sur les sujets qu'il serait intéressant d'aborder. Bien que ce point sera abordé lors de la séance du mois de décembre, les membres de l'assemblée s'entendent pour proposer le sujet des choix d'activités qui seraient soumis par les élèves.</p>	Information
	13-	<p><b>Retour sur les capsules de la formation obligatoire</b></p> <p>Madame Nadia Turcotte demande aux membres s'ils ont des questions suite au visionnement des capsule. Rien à ajouter.</p>	Information
Résolution #CÉ 21/22-11	14-	<p><b>Entrée éducative</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe les membres que, suite à une annulation à son calendrier, l'auteur Louis-Philippe Sicard a une plage horaire disponible le 30 novembre prochain. Il offrira aux élèves de 6<sup>ième</sup> année de l'école de l'Amitié un atelier sur l'importance de bien construire son plan pour l'écriture. Son tarif s'élève à 325\$ /heure. L'atelier aurait une durée de 2 heures pour 71 élèves.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	Adoption
	15-	<p><b>Déjeuner de Noël BBA</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe les membres que l'événement sera de retour cette année. Afin de respecter les mesures sanitaires et d'éviter un rassemblement, l'édition du déjeuner de Noël 2021 sera offert dans une formule buffet à la bibliothèque. Les classes</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		seront appelées à tour de rôle pour venir se servir. Ce déjeuner festif se tiendra le 21 décembre.	
	16-	<p><b>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'amitié</b></p> <p>Madame Isabelle Tardif applaudit le grand retour des activités HPP! Elle mentionne également la course du mois d'octobre qui était offerte au premier cycle pour la première fois.</p> <p>Madame Johanne Le Blanc mentionne l'implication des enseignants qui participent bénévolement aux activités qui permettent aux équipes sportives de se réaliser. D'ailleurs, l'effet positif se fait sentir entre les murs de l'école par la suite. Madame Le Blanc souligne également la création de la page Facebook de l'école de l'Amitié. Celle-ci sera un autre moyen de mettre notre école à l'avant plan. Des capsules sont à venir.</p> <p>Madame Émilie Lupien-Durocher mentionne que, suite à leur participation à l'activité Cross-country de Granby, certains élèves ont créé un club de course, ce qui constitue une très belle initiative!</p> <p>Mesdames Sonia Polisenno et Johanne Le Blanc applaudissent l'initiative de mesdames Julie Châteauneuf, Vivianne Fournier-Gamache et Émilie Lupien-Durocher pour la création des ateliers cardio-cerveau. Ces ateliers se veulent un enseignement de la méthodologie de l'étude et des devoirs. Monsieur Stéphane Donais a aussi travaillé à inculquer ces stratégies en classe et le travail se poursuit au SDG. À ce jour, les élèves du 2<sup>ième</sup> et du 3<sup>ième</sup> cycle ont pu bénéficier de ces ateliers mais les élèves du 1<sup>er</sup> cycle seront invités à faire de même après la période des fêtes. Éventuellement, les élèves qui ne sont pas inscrits au SDG seront aussi invités à suivre ces ateliers sous la supervision de monsieur Stéphane Donais.</p> <p>Madame Nadia Turcotte se dit très emballée par les ateliers spéciaux qui se tiennent dans la classe Phoenix destinés aux élèves qui sont plus rapides à compléter leur plan de travail.</p>	Information
Résolution #CÉ 21/22-12	17-	<p><b>Parole à la responsable du service de garde</b></p> <p>Madame Sonia Polisenno informe les membres que le document relatif aux règles du service de garde demeure le même mais que certaines modifications mineures y ont été apportées. Lorsque le document sera adopté par le CÉ, il sera disponible sur le site internet de l'école pour consultation.</p> <p>Monsieur David Gagnon propose l'adoption du document <i>Informations et règlements 2021-2022</i> tel que présenté.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		Adopté à l'unanimité.	
	18-	<p><b>Parole au représentant du comité de parents</b></p> <p>Monsieur David Gagnon avise les membres qu'il a assisté à deux rencontres du comité de parents. La première se voulait plus destinée au volet administratif. Le comité de parents est composé à 70% de nouveaux parents. Le directeur général du CSSP est venu se présenter.</p> <p>Lors de la deuxième rencontre, le calendrier de rencontre de la prochaine année a été présenté. Certains changements relatifs aux classe EHDAA ont été abordés et un projet pilote portant sur la douance sera instauré dans 2 écoles.</p> <p>Monsieur Gagnon mentionne que 2 campagnes de financement coup de cœur ont retenu son attention; la vente d'étiquette <i>Colle à moi</i> et les vendredi musical (récréations).</p>	Information
	19-	<p><b>Parole aux membres</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	20-	<p><b>Parole à la présidente</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	21-	<p><b>Parole à la direction</b></p> <p>Rien à ajouter</p>	
	22-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	
Résolution #CÉ 21/22-13	23-	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Il est proposé par madame Émilie Lupien-Durocher et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h32. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

---

Nadia Turcotte  
Présidente

---

Johanne Le Blanc  
Directrice

---

Guylaine Thivierge  
Secrétaire